



Résolution 1072 (1995)¹

Importance de l'industrie laitière pour les régions rurales en difficulté

Assemblée parlementaire

1. L'Assemblée est consciente de la nécessité de maintenir des activités dans les zones rurales en difficulté.
2. L'Assemblée regrette cependant que la plupart des mesures envisagées à l'heure actuelle ne prennent pas assez en compte les ressources naturelles et les activités traditionnelles de ces régions qui, avec des mesures de soutien appropriées, pourraient apporter une contribution significative à leur développement. La production et le travail de la laine, et le développement, la production et la vente des produits lainiers en sont les secteurs d'activités.
3. En conséquence, l'Assemblée demande aux gouvernements membres, aux gouvernements des pays ayant le statut d'invité spécial auprès de l'Assemblée et à l'Union européenne:
 - a. de réexaminer leurs politiques de développement régionales en matière de production et de travail de la laine dans les régions qui n'ont guère d'autre choix économique, en vue de faciliter le maintien et, éventuellement, le renforcement de cette industrie, mais d'éviter des politiques qui risqueraient d'entraîner une surproduction;
 - b. d'instituer un label spécial et d'autres mesures en faveur de ce produit, et notamment de soutenir les services de vulgarisation, la formation et le progrès technique, de manière à accroître la compétitivité de ce secteur;
 - c. de récompenser la mise au point de nouveaux produits de qualité et d'aider à faire connaître les lancements créateurs et performants sur le marché.

1. Voir [Doc. 7349](#), rapport de la commission de l'agriculture et du développement rural, rapporteur: M. Lanner. Texte adopté par la Commission Permanente, agissant au nom de l'Assemblée, le 9 novembre 1995.

